

#### 4. TABLEAU DES FORMULES DE GARANTIES ET DETAIL DES PRESTATIONS

Votre Formule :

**Les taux et les remboursements forfaitaires incluent les remboursements de MIEL Mutuelle et ceux de votre Régime Obligatoire (RO : Sécurité sociale, MSA...).** Les pourcentages de remboursement sont calculés sur la base des remboursements (BR) de votre Régime Obligatoire. Le versement des prestations est effectué sous réserve des conditions légales et réglementaires relatives au Contrat Responsable. Les dépassements d'honoraires hors parcours de soins ne sont pas pris en charge en secteurs 1 et 2. Le montant total du remboursement des prestations par le RO et MIEL Mutuelle ne peut excéder les frais réels (FR) engagés.

	Costa Brava	Costa Dorada	Costa Blanca	Costa del Sol
<b>SOINS MEDICAUX - SOINS EXTERNES (sauf obstétrique)</b>				
Visites - consultations - actes - majorations - médecins généralistes et spécialistes conventionnés ou non	100 %	120 %	180 %	250 %
Pharmacie : vignettes blanches, bleues, orange Pharmacie et homéopathie non remboursées (forfait par année civile et par bénéficiaire)	100 % -	100 % 30€	100 % 50€	100 % 70€
Actes et consultations de radiologie et d'échographie	100 %	150 %	200 %	200 %
Auxiliaires médicaux (soins infirmiers, analyses, kinésithérapie, orthoptie, orthophonie, pédicure)	100 %	150 %	200 %	250 %
Analyses non remboursées par le RO	-	30 % FR	50 % FR	50 % FR
<b>OPTIQUE sur prise en charge (demande de prise en charge et facture indispensables)</b> Les prises en charge optique sont valables 1 mois, leur durée de validité ne peut aller au-delà du 31 décembre de l'année en cours				
Plafond par année civile et par bénéficiaire sur la totalité de l'optique	100€	200€	300€	400€
Lunettes (l'assuré ou l'opticien doit impérativement adresser la feuille de soins au régime d'assurance maladie)				
Adultes (plus de 18 ans) : lunettes (verres + monture) Bonus Fidélité à compter de la 3ème année civile d'affiliation sur cette gamme, soit	100% + 50€ 20€ 100% + 70€	100% + 150€ 30€ 100% + 180€	100% + 250€ 40€ 100% + 290€	100% + 350€ 50€ 100% + 400€
Enfants (moins de 18 ans) : lunettes (verres + monture)	100% + 50€	100% + 80€	100% + 120€	100% + 170€
Lentilles acceptées ou refusées, jetables ou non (forfait par année civile et par bénéficiaire)	100 %	100%+100€	100%+200€	100%+250€
Chirurgie de l'œil (kératotomie, laser...) (forfait par œil par année civile et par bénéficiaire)	-	50 €	150 €	180 €
<b>SOINS DENTAIRES</b>				
Soins dentaires, actes dentaires remboursés par le RO	100 %	120 %	180 %	250 %
<b>PROTHESES DENTAIRES (devis et facture indispensables)</b> Les devis dentaires sont valables 3 mois, leur durée de validité ne peut aller au-delà du 31 décembre de l'année en cours				
Plafond global actes remboursés (par année civile et par bénéficiaire)	700€	1 000€	1 300€	1 600€
Prothèses dentaires remboursées Orthodontie remboursée par le RO (traitement et bilan)	100 % 100 %	250 % 200 %	350 % 300 %	450 % 400 %
Plafond global actes non remboursés (par année civile et par bénéficiaire)	-	600€	800€	1 000€
Prothèses dentaires non remboursées (pourcentage de la BR reconstituée)	-	100 %	200 %	250 %
Implantologie (forfait par implant)	-	-	100€	200€
Parodontologie (forfait par traitement)	-	-	-	150€
Orthodontie non remboursée enfants jusqu'à 16 ans (traitement par semestre échoué et bilan) pourcentage de la BR reconstituée	-	100 %	200 %	300 %
Orthodontie non remboursée au-delà de 16 ans (traitement par semestre échoué et bilan)	-	-	200€	500€

	Costa Brava	Costa Dorada	Costa Blanca	Costa del Sol
<b>ORTHOPEDIE ET APPAREILLAGES (joindre la facture)</b>				
Appareillage auditif homologué : Adultes de plus de 20 ans (forfait par appareil) Enfants de moins de 20 ans Acoustique divers	200€ 100 % 100 %	400€ 200 % 100 %	600€ 300 % 100 %	800€ 400 % 100 %
Orthopédie et appareillage remboursés par le RO	100 %	130 %	160 %	180 %
Prothèses capillaires et mammaires remboursées par le RO	100 %	130 %	160 %	180 %
Fauteuil handicapé remboursé par le RO (forfait par année civile et par bénéficiaire)	100%+200€	100%+400€	100%+600€	100%+800€
<b>HOSPITALISATION MEDICALE ET CHIRURGICALE (y compris hospitalisation à domicile)</b> Le nombre de jours pris en charge est calculé sur une année civile (joindre facture de l'établissement hospitalier ou du professionnel de santé)				
Honoraires, actes de chirurgie et d'anesthésie	150 %	200 %	300 %	400 %
Frais de séjour établissements conventionnés (médecine et chirurgie)	100 %	150 %	200 %	300 %
Forfait journalier médecine, chirurgie	100 % FR	100 % FR	100 % FR	100 % FR
Forfait journalier psychiatrie, Autres forfaits journaliers (séjour en rééducation fonctionnelle ou motrice, en maison de repos et centre de convalescence)	100 % FR limités à 60 jours par an	100 % FR limités à 60 jours par an	100 % FR limités à 60 jours par an	100 % FR limités à 60 jours par an
Chambre particulière : Médecine, chirurgie	25€/ jour	40€/ jour	55€/ jour	75€/ jour
Psychiatrie, Autres (séjour en rééducation fonctionnelle ou motrice, en maison de repos et centre de convalescence)	25€/ jour limités à 60 jours par an	40€/ jour limités à 60 jours par an	55€/ jour limités à 60 jours par an	75€/ jour limités à 60 jours par an
Frais d'accompagnant - Nuitée et repas (Enfant de moins de 14 ans et adulte plus de 75 ans)	-	15€/ jour	25€/ jour	35€/ jour
Transports remboursés par le RO (ambulance, VSL, taxi...)	100 %	200 %	300 %	400 %
Forfait de 18 € sur les actes médicaux supérieurs à 120 €	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus
Pas de remboursement pour les séjours en maisons médicalisées et en établissements de moyens et longs séjours y compris dans les écoles spécialisées pour enfants pendant la durée de l'année scolaire. S'agissant de séjours pour enfants dans les maisons à caractère sanitaire et social, le forfait journalier est limité à une durée de 3 semaines par enfant et par année civile, pas de complément sur la chambre.				

## BIEN-ETRE - PREVENTION

Médecine douce : Ostéopathie, acupuncture, chiropractie, psychologie, podologie, pédicure - (forfait par année civile et par bénéficiaire) (joindre ordonnance, facture ou vignettes)	-	60€	80€	100€
Cures thermales (joindre la facture des thermes et le décompte RO) Soins liés à la cure (sauf transport et hébergement) Forfait cure thermale (transport et hébergement) (sur justificatifs)	100 % -	120 % 150€	140 % 200€	150 % 250€
Cures de thalassothérapie (hors balnéothérapie) (Forfait par année civile et par bénéficiaire pour une cure de 5 jours consécutifs)	-	-	150€	200€
Vaccins non remboursés par le RO (vaccins contre la fièvre jaune, hépatite A, méningite...)	-	30 % FR	50 % FR	50 % FR
Ostéodensitométrie non remboursée par le RO	-	-	50 % FR	50 % FR
Dépistage une fois tous les 5 ans des troubles de l'audition	100 %	100 %	100 %	100 %
Détartrage annuel complet sus et sous gingival	100 %	100 %	100 %	100 %

**GARANTIE OBSEQUES\*\*** : Participation aux frais liés aux obsèques (en cas de décès de l'affilié ou d'un ayant droit affilié sous son contrat)  
\*\* Produit Domissimo Assurances dont MIEL Mutuelle est gestionnaire



- Adulte et enfant de plus de 12 ans	2 030,65 €
- Enfant de 2 à 12 ans	914,70 €
- Enfant de moins de 2 ans	457,35 €

(Documents à fournir : une copie de l'acte de décès, la facture des pompes funèbres, les coordonnées de la personne ayant réglé les obsèques, et éventuellement du notaire chargé de la succession).